

QUE FAIRE ?

Marianne Verville / e-toile.org



Photo : Sylvain Robert

4 mai. Le Café Aragon (1497, rue Galt Ouest) est pris d'assaut par un **5 à 7 qui conte!** Cette soirée hautement littéraire sera menée pour une dernière fois par la conteuse Petronella van Dijk. Au menu : ses contes préférés, des discussions, bref une soirée carte blanche qui ravira les oreilles. Prévoyez votre contribution volontaire. Plus de détails au www.productionslittorale.com

4 et 5 mai. L'heure des **demi-finales** a sonné pour le **Slam du Tremplin**, qui accueillera les poètes venus s'affronter une dernière fois avant la grande finale régionale. L'événement, toujours animé par l'imprévisible Frank Poule, se déroulera à la Salle du Tremplin (97, rue Wellington Sud). Prévoyez une chaude lutte entre les meilleurs espoirs de la saison 2010-2011 lors de ces deux soirées à ne pas manquer!

6 mai. Au Théâtre Granada se tiendra le 10^e anniversaire de Dare to Care Records, la célèbre étiquette indépendante montréalaise. Pour l'occasion, Bernard Adamus, Jimmy Hunt, We Are Wolves et Tricot Machine se rassembleront pour faire vibrer les amateurs. Admission générale : 28\$.

10 mai. L'Arbre à Palabres (147, rue Wellington Sud) accueillera la traditionnelle **soirée de contes micro-libre**, présentée tous les 2^e mardis du mois à 19h30. Le Cercle des conteurs des Cantons-de-l'Est est à la source de prestations intimes, mettant en vedette des conteurs émergents et d'autres artistes du public qui souhaitent venir raconter quelque chose entre deux gorgées de thé. L'entrée est gratuite.

12 mai. Une soirée de **contes bilingue**, c'est l'occasion idéale de voyager à travers les langues et l'esprit. Le café The Singing Goat (287, rue Galt Ouest, coin Alexandre) accueille, les 2^e jeudis du mois à 19h30, autant les adeptes de Molière que de Shakespeare, le tout dans une atmosphère intime et propice à la découverte. L'entrée est gratuite.

27 et 28 mai. Ayant célébré son cinquième anniversaire en 2010, le festival du texte court nous revient cette année métamorphosé en **court festival du texte long**. D'une durée d'à peine plus de vingt-quatre heures en continu, il s'agira d'un véritable condensé d'art et de culture, où les performances longues (individuelles ou collectives) et les activités de longue haleine seront à l'honneur. Parions que ce festival local et indépendant saura nous surprendre et nous émouvoir une fois de plus.

Jusqu'au 5 juin. La 6^e édition du **Salon du printemps des artistes des Cantons-de-l'Est** prend place au Musée des beaux-arts de Sherbrooke (241, rue Dufferin) et donne une belle vitrine à l'art contemporain de la région. Les œuvres multidisciplinaires et interactives sont mises à l'avant-plan : peinture, sculpture, installation, photographie, vidéo, architecture, etc. Nathalie Bandulet, Geneviève Chevalier, Clemz, Deborah Davis, Jean-Sébastien Denis, Éric Desmarais, Lucie Duval, Julie C. Fortier, Pierre Fournier, Philippe-Aubert Gauthier, Isabelle Gilbert, Valérie J Gosselin, Yves Harnois, Guillaume Lachapelle, Mélanie Lefebvre, Mathieu Pepin, Sébastien Pesot, Hervé Philippe, Brigitte Roy, Tanya St-Pierre, Sandra Tremblay et Myriam Yates sont les artistes qui y présentent leur travail. L'entrée est gratuite.

Jusqu'au 21 juin. L'Antiquarius Café (182, rue Wellington Nord) accueille l'exposition **Les abstraits**, organisée par Zone Art (www.zone-art.ca). Une douzaine d'œuvres murales y sont réunies sous le thème de l'abstraction. Vous pourrez admirer, lors de cette exposition collective printanière, des peintures, des photographies ou des travaux de techniques mixtes d'artistes de la région, soit Clemz, Helen Collin, Sandra Conway, Geneviève Dupont-Daigneault, Jean-François Dupuis, Éric Hugues, Claude Poirier, Suzanne Pouliot, Tina Rose, David Running, Marc Tanguay, Maxime Tanguay et Kathy Tardif.

ENTRÉE LIBRE

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SHERBROOKE

GRATUIT

Mai 2011 // vol.26 // No.3 // 153^e numéro



**LA TORTURE
DE L'ÉPUISEMENT
PROFESSIONNEL**

Page 2



**DE LA SORBONNE À HARVARD :
L'UNIVERSITÉ ET
SES MULTIPLES
FINALITÉS**

Page 6



**GARE À VOS
FREQUENCES**

Page 7

ÉLECTION • LITTÉRATURE • MÉDIAS • CULTURE

LA TORTURE DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Gabrielle Gagnon

DEPUIS LA FIN DU XIX^E SIÈCLE, LE 1^{ER} MAI EST CONSACRÉ ANNUELLEMENT À LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS, DANS DE NOMBREUX PAYS. À CETTE OCCASION, LES TRAVAILLEURS DU MONDE ENTIER DESCENDENT DANS LES RUES POUR DÉNONCER LES INJUSTICES ET RÉCLAMER DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL. HORAIRES DE PLUS EN PLUS SURCHARGÉS, MANQUE DE RECONNAISSANCE, SENTIMENT D'INIQUITÉ ENTRE LES SALARIÉS... NOMBREUSES SONT LES SOURCES D'INSATISFACTION POUVANT MENER À LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE DES TRAVAILLEURS. SELON STATISTIQUE CANADA, NOUS SERIONS QUELQUE 3,4 MILLIONS À SOUFFRIR ACTUELLEMENT D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL, ET 25 % À SUBIR UN STRESS PROFESSIONNEL INTENSE AU QUOTIDIEN.

Le syndrome du *burnout* serait d'ailleurs en voie de devenir « une véritable épidémie dans de nombreux pays », si l'on en croit deux professeurs de psychologie de l'Université de Berkeley et de l'Acadie. Dans un ouvrage paru en février dernier, intitulé *Burnout*, ces derniers tiennent pour responsables les changements fondamentaux qui ont eu cours dans l'économie du monde actuel et dans la nature et l'organisation du travail. Auteur du récent *Travail, les raisons de la colère*, le sociologue Vincent De Gaulejac abonde dans le même sens, arguant que la « détresse grandissante des travailleurs nous dit comment les

modèles de gestion en vogue, les valeurs néolibérales et la financiarisation de l'économie sont en voie de transformer le travail en torture ». Une affirmation éloquentes lorsque l'on constate, en remontant à l'origine étymologique même du vocable *travail*, issu du latin *tripalium*, qu'il désigne un instrument de... torture.

Enseignants, personnels infirmier et administratif, employés d'usine... nul n'est à l'abri des symptômes liés à l'épuisement professionnel, qui sévit dans toutes les sphères de l'activité économique. Paradoxalement, nous n'avons jamais consacré

aussi peu d'années de notre vie au travail, et celui-ci n'a jamais été aussi peu pénible physiquement que maintenant, comme l'indique De Gaulejac, dans son ouvrage. Toutefois, il est devenu une préoccupation véritable, voire constante : « Chaque fois, le travailleur est amené à confondre son propre intérêt avec celui de l'entreprise. Son labeur et ses succès professionnels sont vus comme autant de chances de réalisation et de dépassement de soi [et, par conséquent, d'échecs et d'abattements...] ».

Si plusieurs spécialistes s'entendent pour dire que les journées surchargées, l'absence de reconnaissance et de mise en place de structures efficaces de la part des gestionnaires, ainsi que le manque de ressources sont les principaux responsables de ce syndrome, il semble que le malaise soit plus profond encore.

Comme l'on consacre généralement une part importante de sa vie au travail, il est capital d'y trouver un sens et de s'y sentir libre de s'accomplir et de se

développer professionnellement. Les gestionnaires exercent sans conteste un rôle décisif dans le bien-être de leurs employés, en ce qu'ils doivent s'assurer de bien doser leur niveau d'exigence en regard de l'autonomie qu'ils leur accordent. En effet, un individu qui ne dispose pas de la latitude suffisante pour prendre des décisions et pour qui les rôles et responsabilités de chacun ne sont pas clairs est plus enclin à dériver vers la détresse psychologique.

On estime que l'épuisement professionnel est causé à 60 % par l'entreprise et à 40 % par l'individu. Ce faisant, il est du devoir des gestionnaires d'amener leurs employés à se sentir compétents et en contrôle de leur environnement de travail, en encourageant leur participation dans la prise de certaines décisions et en valorisant leurs actions au quotidien.

Par ailleurs, à l'heure des téléphones intelligents et autres appareils intrusifs qui nous permettent de travailler partout, en tout temps, et de toujours en faire plus, il importe, plus que

jamais, de définir nous-mêmes nos propres limites et de veiller à préserver notre équilibre psychologique... puisque nous devons sans doute travailler encore longtemps!

ÉCRIVEZ-NOUS AFIN DE
DONNER VOTRE PROPRE
OPINION SUR LE SUJET

ABONNEMENT DE SOUTIEN

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

Régulier : 15 \$ Institutions, organismes : 20 \$

Ci-joint, un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour 8 numéros pendant 1 an.
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z7

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

**VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES
OU DES SUGGESTIONS SUR
LES ARTICLES D'ENTRÉE LIBRE ?
ÉCRIVEZ-NOUS !**

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Tél. : 819.821.2270 j.entree.libre@gmail.com



CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

6 mai. Dans le cadre de la **Journée internationale sans diète**, le Centre de santé des femmes de l'Estrie s'associe au projet « Peau d'âme » pour célébrer la clôture de sa première édition. Participez gratuitement à une soirée animée où seront dévoilées des co-crétions vestimentaires. Témoignages, conte, slam et musique seront également de la partie pour vous amuser et vous sensibiliser à l'acceptation de son corps, quel qu'il soit. Bar Le Duplessis, 19h à 22h. Pour plus d'informations, contactez Nadia Camirand au 819 564-7885.

9 mai. Un atelier sur les droits des aînés en résidence se tiendra à la Bibliothèque Éva-Sénécal, salle 4. L'activité organisée par l'ACEF Estrie se tiendra de 13h30 à 15h30. Inscription : 819 563 8144 (ACEF Estrie) ou 819 829 2981 (AQDR de Sherbrooke)

9 au 13 mai. Le 79^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) se tiendra à l'Université de Sherbrooke sous les thèmes de la diversité, de la curiosité et de la responsabilité. L'événement sera éco-responsable. Au menu : discussions, conférences et débats.

10 mai. Continuant la lutte contre la hausse des frais de scolarité, le **comité mobilisation du cégep de Sherbrooke** organisera une manifestation. Au cours de cette action sera enterrée l'accessibilité à l'éducation, récemment décédée suite aux dernières mesures du gouvernement Charest. L'ensemble de la manifestation prendra ainsi l'apparence d'une marche funèbre commémorant cette dure perte. Venez en grand nombre et vêtus de noir devant l'Hôtel de Ville à 13h.

11 mai. La Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie vous convie à un **Rendez-vous des générations sous le thème « Harmonisons nos générations ! »** La rencontre, qui aura lieu de 13h à 16h30, vise à jeter un regard sur le vieillissement de la population et ses impacts pour notre région. La rencontre aura lieu au Centre Julien-Ducharme (1671 Chemin Duplessis, Fleurimont). Coût : 10\$. Information et inscription : 819 822-0204

19 mai. La Conférence régionale des élus de l'Estrie organise un **Forum régional pour la solidarité et l'inclusion sociale** sous le thème « Pour la qualité de vie, contre la pauvreté et l'exclusion : un défi à relever ensemble ». Les détails de la conférence seront affichés dans les prochaines semaines sur le site du Forum jeunesse Estrie. Renseignements : Dominique Desautels, 819 563-1911, poste 241.

4 juin. L'organisation COGESAF organise actuellement une **distribution d'arbres aux citoyens**. Inscrivez-vous rapidement. À noter que la priorité sera accordée aux groupes et aux organismes. La date limite pour s'inscrire est le 15 mai 2011. Information : 819-864-1033 poste 24.

20 juin. En cette **Journée internationale des réfugiés**, l'organisation Femmes solidarité de Sherbrooke, qui œuvre principalement avec les femmes issues de l'immigration en situation d'adaptation, animera plusieurs activités visant la sensibilisation. Pour plus d'informations, contactez Marie-Thérèse au 819-569-7447.



BILLET

AFFAMER LA BÊTE

Claude Dostie Jr

DANS LE PLUS PUR STYLE ORWELLIEN, LES CONSERVATEURS ONT TROUVÉ UN NOUVEAU TERME POUR NOMMER CE QUE TOUT LE MONDE APPELAIT JUSQU'ICI UNE « ENTREPRISE », UNE « COMPAGNIE », UNE « PME » OU MÊME UNE « MULTINATIONALE ». NOUS SOMMES MAINTENANT PRIÉS DE RÉFÉRER À CES HONORABLES CITOYENS CORPORATIFS COMME À DES « CRÉATEURS D'EMPLOIS ».

Les Conservateurs ont l'habitude de jouer sur les mots. En 2008, Dimitri Soudas, l'homme de bras de Harper, jurait qu'il n'avait pas rencontré les membres du conseil d'administration du Port de Montréal pour leur proposer un candidat. Finalement, non, non, il n'a pas menti, puisqu'il ne les a pas rencontrés *que* pour cela.

Anyway, revenons à ces créateurs d'emplois sans qui les simples mortels que nous sommes ne seraient que des grands sans talent. Ils méritent bien une autre baisse d'impôt, n'est-ce pas? Car, c'est bien connu, dès qu'une entreprise a un peu de lousse, elle se garroche pour créer de l'emploi et ne va pas simplement banquer ça aux Bermudes, redistribuer l'argent aux actionnaires ou se payer un plus gros pick-up.

Il est par ailleurs clair que le niveau d'imposition des entreprises au Canada ne résulte pas en un accroissement direct des investissements étrangers. Par ailleurs, comme nous le soumet Elvis Gratton, si le fait de moins imposer les entreprises était payant, les Américains y auraient pensé, non?

Selon l'OCDE, avant les réductions d'impôt annoncées dans le dernier budget Flaherty, le Canada affiche un taux d'imposition moyen des sociétés (en incluant les impôts provinciaux) de quelque 30 %. Aux États-Unis, on parle plutôt de 39 %.

Si les baisses d'impôt sont dans une certaine mesure inutiles, pourquoi persister? Eh bien, en admettant que, comme le prétendent certains observateurs, les Conservateurs aient un plan clair de la « révolution » qu'ils

veulent installer au Canada, il est bien possible que Harper soit en train de nous rejouer une tactique conservatrice américaine classique : affamer la bête.

La technique est simple : couper les revenus de l'État afin d'obtenir un prétexte pour en réduire les dépenses. Harper ne s'en cache d'ailleurs qu'à moitié. Il prévoit, s'il est réélu, couper quelque 4 milliards par année pendant les trois prochaines années.

Mais personne ne sait où il va couper. Et selon plusieurs fonctionnaires du Ministère des Finances à Ottawa (interviewés par « Le Devoir »), il ne reste plus beaucoup d'endroits où faire de véritables économies. La bête a déjà la peau sur les os.

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : 819.821.2270
j.entree.libre@gmail.com

TIRAGE : 9500

Équipe de rédaction

Sylvain Bérubé
Alison Jane Brunette
Ludivine Caussan
Claude Dostie
Annie Forest
Michaël Prince
Etienne Ménard
Nastassia Williams

Collaborateurs

Dr. Crédible Berlingot
Gabrielle Gagnon
Francis Poulin
Sylvain Robert
Dominique Scali

Mise en page

Etienne Ménard

Correction

Sophie Jeukens

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : Payette & Simms inc.

Graphisme de la nouvelle maquette :

Studio Stage 2010

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^e trimestre 2009

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François.



VOX POPULI

Nastassia Williams

JUSQU'À PRÉSENT, VOUS POUVIEZ VISIONNER LES POSTES DE TÉLÉVISION DE BASE GRATUITEMENT. À PARTIR DU 31 AOÛT 2011, CET ACCÈS NE SERA PLUS POSSIBLE. LES CONSOMMATEURS DEVRONT FAIRE L'ACHAT D'UN DÉCODEUR POUR ENVIRON 70 \$ OU D'UNE ANTENNE SATELLITE (200-300 \$) DANS CERTAINES RÉGIONS « ÉLOIGNÉES ». QU'EN PENSEZ-VOUS ? PASSEREZ-VOUS À L'ÈRE NUMÉRIQUE ?

PIER-OLIVIER SAINT-ARNAUD



Ouais, mais c'était un peu temps qu'ils passent de l'analogique au numérique (comme à peu près tout d'ailleurs). Moi, j'ai réglé le problème il y a 4 ans, en arrêtant d'avoir le câble. Et je ne suis pas moins bien informé. (Y'a de la bonne information, à la TV? Hah.) J'ai juste un peu moins de conneries qui occupent mes oreilles, mes yeux et mon cerveau.

CLAUDE DOSTIE



Juste de penser que je ne pourrai plus regarder « Des kiwis et des hommes » en direct, ça m'angoisse...

MAFALDA PERKINS



Je me mets au tricot!!

FRANK LÉVESQUE NICOL



Si la télévision était réglementée de façon à fournir une information dont le contenu, en termes de rigueur et d'apport au débat public, était balisé et empêchait la démagogie et l'info poubelle... à ce moment-là, je serais d'accord pour que la télévision soit gratuite et accessible pour tous les foyers.

PAMELA CAPORICCI



Personnellement, je n'ai pas la télévision, je ne serai donc pas touchée. Je m'informe par le biais d'Internet et des journaux. Cela dit, je n'étais pas au courant. Je ne pense pas que ça va changer quelque chose dans ma vie, mais ce sont encore les personnes plus pauvres qui vont être frappées. Même si j'ai une certaine réserve face à ce qui nous est présenté à la télévision, elle représente un élément rassembleur dans certaines familles et c'est parfois la seule source de divertissement ou d'information.

JULIE ET SABRINA



Nous, on a le câble, ça ne nous touche pas, mais en région plus éloignée, c'est vraiment problématique. Ma mère (Julie) habite loin et elle va devoir rééquiper chaque téléviseur. C'est cher! J'imagine que pour les pauvres ça va être plus difficile. En même temps, ça va peut-être les pousser à sortir et à bouger. C'est un peu un cercle vicieux, la technologie avance, mais ça n'amène pas que des situations faciles.

ÉLECTEURS, ÉLECTRICES, ÉLECTRONS, ÉLECTROLUX, ÉLECTROMÉNAGERS, ÉLECTRIQUES OU A BATTERIES...

Votre candide Rhinocéros dans Sherbrooke, Sa Sainte-Crédibilité Le Dr. Crédible Berlingot

MES DENTS ET MES YEUX, JE ME PRÉSENCE À VOUS, POPULACE ESTRIENNE EN DÉLIRE : JE SUIS LE DR. CRÉDIBLE BERLINGOT ET JE SUIS VOTRE CANDIDE DU PARTI RHINOCÉROS POUR LES GRANDES ÉRECTIONS, LES ÉRECTIONS FEUILLES-D'ÉRABLE, DIS-JE EN CE PRINTEMPS BOURGEONNANT !

Je vous propose donc dans cette brève missive un résumé de la joyeuse-forme érectorale du Dr. Crédible Berlingot, votre candide Rhinocéros dans Sherbrooke! (C'est toujours très agréable de parler de soi à la 3^e personne, vous essayerez.)

Alors donc, je promets, si je suis élu, de :

- Faire l'indépendance de l'Estrie!

- Aplanir les côtes de Sherbrooke. Comme ça, Sherbrooke deviendra la ville la plus plate du monde.

- Installer des fontaines de jus d'orange à tous les coins de rue de la ville - avec pulpe, sans pulpe, et option avec vodka pour les gens

qui en ont l'âge. Certains m'ont aussi demandé des fontaines de bière et des toilettes chimiques pas loin...

- Abolir la loi de la gravité, ensuite la réinstaurer et après l'amender.

- Instaurer la gratuité scolaire et le salariat étudiant.

- Plusieurs personnes m'ont demandé des lions en ciment pour leur *driveways* Le gars au magasin de jeux Le griffon, lui, veut des griffons en ciment, je lui ai donc promis ses griffons.

- La reconnaissance du disquaire indépendant Musique Cité comme Patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui garantira sa survie à long



Photo : Internet

terme grâce à de généreuses subventions de grands philanthropes.

- L'immunité totale pour les enfants. Des amis vivent des moments difficiles, leurs poussins sont malades, alors si je suis élu, je promets que les enfants ne seront plus jamais malades!

- Toujours pour les enfants, des bonbons qui se sucent à l'infini!

- Construire des ponts là où il n'y a pas encore de rivière et creuser les canaux par la suite pour justifier la construction des ponts.

- Pour l'aéroport de Sherbrooke, le candide con-serviteur a promis de le rénover et d'envoyer des tou-

ristes dans le Sud... Ça manque cruellement d'envergure! Alors moi, je promets de transformer l'aéroport en centre de lancement de navettes pour tourisme spatial : ainsi, les clowns milliardaires qui sont des anciens Rhinocéros pourront venir se péter leur trip de milliardaires à Sherbrooke! Ça, ça va faire virer l'économie pour la peine!

- Pour le développement vert, peindre toutes les bâtisses de Sherbrooke en vert.

- Donner un doctorat « honorifique causa » à tous les trous-de-cul de la Terre.

- Et finalement, ressusciter Gerry

Boulet et le fondateur du parti Rhinocéros, le Dr. Jacques Ferron.

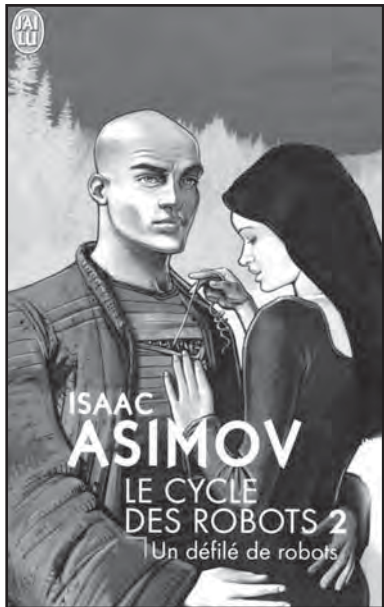
Notez que je prends les demandes spéciales de promesses électorales, alors n'hésitez pas à me les faire parvenir.

Merci, et bien à vous,

PS. Veuillez noter que la première promesse de tout candide Rhinocéros est de ne pas respecter ses promesses... Bien que cette promesse soit celle qui m'embête le plus, car si je ne respecte pas mes promesses, j'aurai respecté la promesse de ne pas respecter mes promesses... Mais ce faisant, j'aurai respecté cette dernière... oeuhhhh...!

ROMANS DE TOILETTE...

Etienne Ménard (et Wikipédia !)



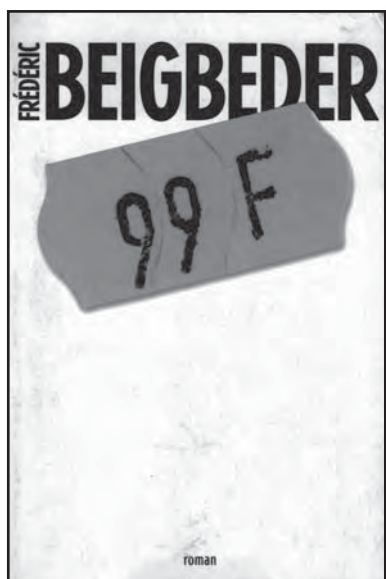
TROIS LOIS

1. Un robot ne peut porter atteinte à un être humain, ni, restant passif, permettre qu'un être humain soit exposé au danger.

2. Un robot doit obéir aux ordres que lui donne un être humain, sauf si de tels ordres entrent en conflit avec la première loi.

3. Un robot doit protéger son existence tant que cette protection n'entre pas en conflit avec la première ou la deuxième loi.

Voici le thème unifiant *Les robots* et *Un défilé de robots* d'Isaac Asimov. Loin des scénarios catastrophes où les machines prennent possession de notre existence, ces deux recueils de nouvelles de science-fiction mettent plutôt en perspective le développement d'une robotique régie par trois lois fondamentales. Est-ce que ces trois lois, rudement mises à l'épreuve dans les différents récits, pourraient réellement être applicables ? C'est-ce que vous découvrirez dans ces deux bouquins incontournables !



TOUT S'ACHÈTE : L'AMOUR, L'ART, LA PLANÈTE TERRE, VOUS, MOI.

99 francs nous offre un regard cynique sur l'industrie de la publicité et la société capitaliste occidentale. Ce roman autobiographique valut à son auteur, Frédéric Beigbeder, d'être renvoyé pour faute grave de son poste de concepteur-rédacteur dans une grande boîte publicitaire de Paris.

L'histoire débute alors qu'Octave Parango (Beigbeder) décide de relever le niveau culturel, moral et éthique des publicités qu'il produit. Rapidement, il se heurte aux refus du directeur des communi-

cations d'une grande marque de yogourt et voit son script progressivement édulcoré pour laisser place à un *spot* creux, caractérisant d'après lui le peu de considération qu'ont les grandes marques commerciales pour les consommateurs et leurs préjugés vis-à-vis de leur intellect. Il erre dans un monde d'opulence, de consommation, d'argent-roi, perd ses repères humains et ne sait plus comment trouver le bonheur, malgré – ou peut-être justement à cause de – son salaire démesuré. La drogue et les prostituées de luxe, qu'il dépeint comme faisant partie du quotidien des gens de son métier, ne le satisfont plus, et il cherche de nouveaux frissons en dépassant les limites de la morale. Dégoûté par son métier et par son propre génie pour le cynisme, il tente outrancièrement de se faire renvoyer en écrivant un roman.



Claude Dostie Jr

DANS LE DÉBAT SUR LA HAUSSE OU LE GEL DES DROITS DE SCOLARITÉ, PLUSIEURS ARGUMENTS SONT AVANCÉS DE PART ET D'AUTRE. LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES INSISTENT SUR L'ACCESSIBILITÉ, TANDIS QUE LES RECTEURS MARTÈLENT QUE LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES ONT BESOIN D'ARGENT POUR RESTER COMPÉTITIVES.

Pour Guy Laperrière, professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke, les deux parties défendent très mal leur point. En 2008, M. Laperrière avait ajouté son grain de sel au débat en proposant que les salaires des professeurs soient diminués. En entrevue avec *Entrée Libre*, il dit ne pas avoir changé d'idée. Et il en rajoute.

« Les universités ont beaucoup d'argent, c'est seulement qu'elles le dépensent mal », commence-t-il au bout du fil.

Comme en 2008, il en a particulièrement contre le niveau des salaires des professeurs. Il fait remarquer qu'à partir des années 80, ces salaires ont commencé à grimper sérieusement, alors que les salaires des enseignants des autres niveaux (secondaire et collégial) poursuivaient une ascension beaucoup plus modeste.

Aujourd'hui, un professeur d'université gagne plus de 120 000 \$ par année au sommet de l'échelle salariale, tandis que le salaire annuel d'un professeur au collégial approche les 70 000 \$.

Dans sa lettre de 2008, M. Laperrière énumérait aussi tous les avantages des professeurs universitaires : élèves plus motivés, tâches de recherche stimulantes,

participation à des congrès à travers le monde, etc.

Il déplorait à ce moment que les universités aient réussi à convaincre le public qu'il n'y avait ni plus ni moins qu'une seule voie pour y parvenir : une hausse des droits de scolarité.

M. Laperrière, qui prendra sa retraite cet été, se fait pour sa part un devoir de souligner qu'il gagne trop. Il ne comprend pas pourquoi personne ne parle de freiner la hausse des salaires des professeurs, qui restent pourtant « le principal poste de dépenses » des universités. Pour lui, un professeur serait amplement rémunéré même s'il ne recevait que 100 000 \$ par année.

Croit-il que la profession d'enseignant à l'université est trop valorisée ? « Non. Le problème, c'est dans la manière de valoriser la fonction. » M. Laperrière semble en avoir soupé des argumentaires qui associent la qualité à l'argent. Comme si les meilleurs étaient toujours les mieux payés.

Mais est-il pour autant contre la hausse des frais de scolarité ? Pour lui, les droits devraient grimper au même rythme que l'inflation. Il trouve cependant que les étudiants ont été maladroits en laissant les recteurs compa-

rer le Québec au Canada anglais. « Ils auraient dû chercher à se comparer aux pays scandinaves, par exemple, où l'éducation est gratuite. »

Les arguments des recteurs lui semblent aussi pauvres. « Ça fait 15 ans qu'ils disent qu'ils manquent d'argent et que ça va affecter la qualité, rappelle-t-il. Aujourd'hui, si vous leur demandez si la qualité a diminué depuis 15 ans, ils vont répondre que non ! C'est la preuve qu'ils n'en ont pas besoin. »

Et quelle a été la réaction de ses collègues à sa lettre de 2008 ? « Ça, c'est intéressant. En 1984, j'avais écrit le même genre de lettre, mais le courriel n'existait pas, donc je n'ai pas reçu de commentaires », relate-t-il. Cette fois-ci, il a reçu une quarantaine de courriels, « certains virulents, d'autres très enthousiastes ».

Une autre preuve que les temps changent : jamais il n'aurait cru qu'on allait encore avoir ce débat en 2011. « Quand j'étais étudiant dans les années 60, raconte-t-il, on pensait que les droits de scolarité, ça allait disparaître. L'école primaire et secondaire était devenue gratuite, de même que le niveau collégial... on pensait que ça allait être la même chose à l'université. »

lemce

À ta défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

**RENCONTRE PUBLIQUE D'INFORMATION
CHAQUE MERCREDI SOIR À 19H**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

www.lemce.org

« Actif depuis 1980 »

819.566.5811



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidarite@aide-internet.org

Une coalition pour une répartition équitable de la richesse.

DE LA SORBONNE A HARVARD : L'UNIVERSITÉ ET SES MULTIPLES FINALITÉS

Dominique Scali

DANS LE DÉBAT SUR LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ, DEUX VISIONS DE L'UNIVERSITÉ SE DESSINENT : UNE UNIVERSITÉ PUBLIQUE ET ACCESSIBLE QUI VISE À FORMER LES FUTURS CITOYENS ET UNE UNIVERSITÉ PERFORMANTE ET COMPÉTITIVE QUI VISE À FORMER LES FUTURS TRAVAILLEURS. FRANCE JUTRAS, RESPONSABLE DU DIPLÔME DE 3^E CYCLE EN PÉDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, ET YVES GINGRAS, PROFESSEUR D'HISTOIRE DES SCIENCES À L'UQAM, ONT TOUS DEUX RÉPONDU À NOS QUESTIONS SUR LA MISSION DES UNIVERSITÉS.

COMMENT PEUT-ON DÉCRIRE LA MISSION ACTUELLE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES ?

France Jutras : Il y a historiquement trois volets à la mission des universités : la recherche (bâtir des connaissances), l'enseignement (transmettre des connaissances) et la participation à la vie universitaire. Cela correspond au modèle allemand qui est apparu au 19^e siècle. C'est aussi ce modèle qui a servi d'inspiration aux universités américaines.

Yves Gingras : Aujourd'hui, on peut dire que le prestige de la recherche a fait que l'enseignement a été relégué au second rang dans le discours des dirigeants universitaires, qui ne parlent le plus souvent que de recherche et de subventions.

Selon certains détracteurs de la hausse des frais de scolarité, la principale mission de l'université est de participer à la réflexion critique de la société sur elle-même. Les finalités de l'université auraient donc été perverties au nom de l'économie, de manière à ce que la formation soit maintenant évaluée en termes de rentabilité.

Yves Gingras : En réalité, l'université a toujours eu une fonction pratique. Même au Moyen Âge, il y avait des facultés professionnelles visant à combler les besoins de la société :

avocats, prêtres et médecins. Avec la montée des États aux 15^e et 16^e siècles, les rois et autres empereurs ont d'ailleurs créé plusieurs universités pour répondre aux besoins administratifs de leurs États. Mais il est vrai que le discours néolibéral ramène tout à l'argent et à la rentabilité, ce qui nous fait parfois oublier que l'université doit avoir une fonction spécifique à côté des écoles secondaires et des écoles techniques. Elle ne peut pas former seulement des «techniciens» et des «gestionnaires».

France Jutras : Pour trouver une époque où les étudiants étudiaient pour le simple loisir de penser et d'échanger, il faut remonter au Moyen Âge. C'est vrai que les étudiants veulent un diplôme qualifiant plutôt qu'une culture générale. Le modèle de l'université classique comme tour d'ivoire intellectuelle ne correspond plus à un idéal réaliste car de nos jours, plus personne n'est libre de toute contrainte financière. Aussi, nous sommes dans une ère d'hypercommunication. Un intellectuel ne peut plus prétendre posséder toutes les connaissances de l'heure comme c'était le cas à la Renaissance; on n'échappe pas à la spécialisation. Toutefois, je ne crois pas que les professeurs aient complètement abandonné l'idée de développer la capacité de réfléchir et de débattre de leurs étudiants.



Photo : www.aecs.info

COMMENT SE MANIFESTE CONCRÈTEMENT CETTE FONCTION CRITIQUE DE L'UNIVERSITÉ ?

Yves Gingras : Les experts en sciences sociales et humaines sont en fait les plus consultés. Tant dans les médias que dans les rapports d'experts soumis aux gouvernements, ce sont bien les professeurs de ces disciplines qui sont appelés à commenter et à interpréter les changements que le monde vit. Aucun gouvernement ne fonctionnerait sans les sciences sociales et humaines.

OÙ SE SITUE LE MODÈLE QUÉBÉCOIS PAR RAPPORT AUX AUTRES UNIVERSITÉS ?

France Jutras : Au Québec, nous avons une approche pragmatique, très nord-américaine : une documentation internationale d'excellent niveau, des méthodes de travail qui visent des résultats concrets, mais qui valorisent aussi le développement des processus mentaux. En Europe francophone, il y a une tradition qui valorise davantage le discours. Heureusement, comme nous sommes en contact avec la Francophonie, nous y avons aussi accès. Il y a une grande richesse dans cette complémentarité.

LES ÉTABLISSEMENTS AMÉRICAINS ET BRITANNIQUES SE PARTAGENT ACTUELLEMENT LE HAUT DU CLASSEMENT MONDIAL DES UNIVERSITÉS. LE MODÈLE ANGLO-SAXON EST-IL RÉELLEMENT LE MEILLEUR ?

Yves Gingras : Il faut d'abord noter que le classement mondial des universités est fondé sur la recherche et non sur la pédagogie. Aussi, ce classement n'est pas scientifique et est complètement biaisé en faveur des universités anglophones.

France Jutras : Les critères du classement mondial des universités sont très discutables. Cela n'empêche pas les universités de tenter de s'y faire une place, même en Europe francophone. Avec la mondialisation et l'unification de l'Europe, tout le monde tend vers le modèle anglo-saxon.

Tendons-nous alors vers un modèle d'université moins démocratique ?

Yves Gingras : Ce qu'on observe depuis une dizaine d'années, c'est un tournant néolibéral qui ne voit plus l'université comme un bien

public, mais comme un investissement personnel des étudiants. Pourtant, c'est l'accès à l'université pour tous, sans devoir s'endetter outre-mesure, qui demeure le meilleur garant d'une société équitable, assurant au maximum de citoyens qui le désirent et qui en ont la capacité la possibilité de faire des études universitaires.

France Jutras : Il n'y a pas que l'accessibilité financière qui détermine si une université est démocratique. Prenons l'exemple de la France: oui, l'université y est très abordable, mais seulement une minorité parvient à passer à la 2^e année de licence (équivalent du baccalauréat). Comme il n'y a aucun encadrement ni aide à la réussite, il y a une forme de sélection naturelle qui s'opère. Au Québec, tout est mis en place pour que l'étudiant poursuive jusqu'à la diplomation. L'école en général est vue comme un lieu d'intégration. À mon sens, le modèle québécois demeure plus démocratique.



Acteur du développement de son milieu!

admin@cdcshebrooke.com
<http://www.cdcshebrooke.com>

Tél.: (819) 821-5807

RADIO-GESCA, LE PPP DE LA CONVERGENCE

Francis Poulin

LE 18 AVRIL 2011, QUÉBECLEAKS, UN SITE SIMILAIRE À WIKILEAKS, METTAIT EN LIGNE UNE ENTENTE ENTRE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA ET LE QUOTIDIEN LA PRESSE. CE DOCUMENT, QUI DATE DE 2001, EST UNE ENTENTE DE PROMOTION CROISÉE. QUÉBECLEAKS NE SORTAIT PAS UN SCOOP : LE DOCUMENT AVAIT ÉTÉ RENDU PUBLIC PAR PATRICK BOURGEOIS EN MARS 2008 ET MIS EN LUMIÈRE À MAINTES REPRIS PAR LA JOURNALISTE SOPHIE DUROCHER. FORCE EST TOUT DE MÊME DE CONSTATER QUE DANS NOTRE COIN DE PAYS, ON N'EN AVAIT PAS BEAUCOUP ENTENDU PARLER.

Il faut dire que les journalistes de la société d'État et de Gesca furent plutôt timides sur le sujet. En fait, nous n'avons pu trouver aucun article ni aucune entrevue publiée à ce propos après le scoop de Patrick Bourgeois. En 2008, Radio-Canada affirmait que l'entente « avait pris fin ». Pourtant, plusieurs journalistes et analystes s'entendent sur le fait que l'accord général de 2001 a seulement été remplacé par de multiples ententes ponctuelles. À voir le nombre de journalistes de *La Presse* qui continuent d'aller en ondes, on peut difficilement croire que Radio-Gesca n'est plus.

LA MINCE LIGNE ENTRE PROMOTION ET INDÉPENDANCE ÉDITORIALE

Pour l'année 2008-2009, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) a répertorié 292 interventions faites par les journalistes du groupe Gesca sur un total de 835 collaborations. Cela représente 34 % du contenu livré par des journalistes issus de la machine de presse québécoise. Sophie Durocher a déjà dénoncé le fait qu'à une certaine émission matinale, ce n'était non pas seulement un, mais six invités du journal *La Presse* qui étaient conviés, à au moins une occasion. Et, en plus de prendre la place d'autres collaborateurs, ces derniers ont reçu un salaire de la société d'État!

Quoi qu'il en soit, les deux joueurs semblent prêts à nier les conséquences potentielles de cette convergence. Au point 2 de l'entente de 2001, on peut lire que « la présente entente n'aura aucune incidence sur la liberté éditoriale de chaque média ». Comme si les signataires étaient les mieux placés pour juger des effets de cette entente...

Par ailleurs, le professeur Marc-François Bernier, analyste des médias, a exposé clairement les conséquences néfastes de ce genre de convergence sur la diversité de l'information dans son livre *Journaliste au pays de la convergence*, dont nous avons fait l'analyse dans une chronique l'an dernier.

RADIO-CADENAS

Mme Durocher s'interrogeait d'ailleurs avec justesse sur la raison de cette alliance : « La radio de Radio-Canada n'a pas de concurrent. Il n'y a pas de pub à leur radio. Pourquoi joue-t-elle au jeu de la concurrence ? »

La question pourrait être autrement formulée : « Quel intérêt Radio-Canada retire-t-elle d'une telle convergence ? » La SRC continue pourtant de garder le silence, alors que le principe de transparence des institutions d'État devrait normalement s'y appliquer. Les citoyens devraient avoir un accès complet à ce genre d'entente, qui module notre compréhension et notre approche du pouvoir médiatique. Par ailleurs, il devrait y avoir une forme d'éthique qui dicte et encadre ce genre d'entente.

Il semble pourtant que l'institution journalistique n'est pas aussi prompt à faire respecter le droit du public à l'information quand il est question de fouiller sous son jupon. C'est d'ailleurs seulement depuis 2004 que la SRC est contrainte de se plier à la Loi sur l'accès à l'information.

Combien d'ententes confidentielles de ce genre ont-elles déjà privé le public des vrais éléments qui lui permettraient de comprendre le milieu des médias?

C'est la même pensée du cadenas qui sévit dans les ententes secrètes d'Hydro-Québec. Tout ça principalement parce qu'à l'ère des PPP, le secteur public est forcé de jouer selon les règles de l'entreprise privée. En attendant un vent nouveau, le CRÉMI continuera du moins son travail de veille médiatique et attendra patiemment que Québecleaks sorte enfin un document réellement confidentiel. À quand le Hydrogate?

L'auteur travaille au Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI).



Photo : Internet

GARE À VOS FRÉQUENCES

Nastassia Williams

AU 31 AOÛT 2011, SI VOUS N'ÊTES PAS DÉJÀ CLIENT D'UN SERVICE DE CÂBLODISTRIBUTION OU D'UN RÉSEAU SATELLITE, UN CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE POURRAIT VOUS OBLIGER À ALLONGER LA MONNAIE AFIN DE CONSERVER VOTRE ACCÈS AUX RÉSEAUX DE TÉLÉVISION LOCAUX.

Si vous êtes en situation de précarité, vous pourriez tout simplement perdre l'accès aux ondes. À cette date, les stations de télévision locales, dans plusieurs régions du Canada, devront cesser la diffusion analogique et passer aux fréquences numériques. C'est-à-dire que les antennes, ou « oreilles de lapin », offrant jusqu'alors un accès libre aux chaînes gratuites et/ou financées par nos taxes et impôts, ne seront plus suffisantes.

Cette décision du CRTC n'affectera en rien les citoyens déjà abonnés à un service de câblodistribution ou de télévision par satellite. Pour les citoyens ayant accès aux stations locales gratuites grâce à une antenne, il faudra faire l'acquisition d'un décodeur, d'un téléviseur équipé d'un syntoniseur numérique ou d'une antenne satellite. S'il n'est pas nécessaire de souscrire à un service télévisuel, l'achat d'équipement peut représenter des coûts importants allant de 70 \$ à plus de 300 \$ dans certaines régions éloignées, où l'installation d'antennes sera essentielle.

L'impératif de libérer le spectre analogique est motivé, explique-t-on sur le site Internet du CRTC, par la nécessité de faire de la place sur le spectre, notamment pour les services d'urgence. À l'Union des consommateurs, où Anthony Hémond suit le dossier depuis son commencement, on offre une tout autre analyse : « On effectue le changement parce que la technologie est disponible, elle permettra une meilleure qualité d'image et de son. Par contre, il ne faut pas oublier que le spectre est utilisé pour les services de télécommunications. Les fréquences libérées pourront être vendues aux enchères par Industrie Canada. On est actuellement en consultation à ce sujet. Les modalités de ces ventes sont encore à déterminer, mais plusieurs com-

pagnies de télécommunications ont déjà signalé leur intérêt et préparent leurs chéquiers. » Il s'agit donc de liquider les fréquences pour le secteur privé, possiblement pour les investisseurs privés qui risquent d'abonder, compte tenu de la dérèglementation actuelle du marché des télécommunications.

UN ACCÈS RÉDUIT

Selon le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), la majorité des citoyens ne sera pas touchée. Ce sont les personnes à faible revenu ou assistées sociales qui le seront; avec moins de 600\$ par mois, elles n'auront pas les moyens de faire l'achat du matériel nécessaire. Et perdre l'accès à la télévision peut représenter beaucoup pour un citoyen n'ayant pas les moyens de payer pour du divertissement ou un accès à la culture et à l'information. Selon Amélie Châteauneuf, du FCPASQ, « pour quelqu'un qui n'est pas en mesure de payer un journal, Internet ou le transport jusqu'à la bibliothèque, la télévision représente le seul accès à une forme de divertissement et le seul lien avec la vie publique, dont politique. Aussi, dans certaines régions, les stations locales relaient les informations relatives au marché de l'emploi, des informations qui peuvent s'avérer vitales pour réintégrer un emploi. Ceux qui sont déjà exclus se trouveront encore une fois ignorés et brimés de leurs droits fondamentaux. »

Malgré la volonté de l'Union des consommateurs et du FCPASQ, le CRTC a écarté du revers de la main toute idée de subvention pour faciliter la transition chez les populations les plus démunies.

La société publique Radio-Canada fait aussi partie des chaînes qui devront transformer leur signal, mais, selon les agents de Patrimoine Canada : « Radio-Canada est une société indépendante responsable de la gestion de ses opérations. Dans son plus récent plan stratégique, Radio-Canada s'est engagée à trouver de nouveaux moyens pour renforcer sa présence dans les régions. »

À l'Union des consommateurs, on s'inquiète surtout de la transition au 31 août. Plusieurs scénarios chaotiques sont envisagés : pénurie de matériel, escroqueries de la part des marchands, ignorance des citoyens... Déjà, le magazine *Protégez-Vous* émet des avis pour inviter les consommateurs à se méfier de certaines compagnies qui tentent de vendre des produits non nécessaires.

L'information, jusqu'à présent, s'est faite discrète. Radio-Canada commencera à présenter des messages d'intérêt public seulement en mai. Les médias reprendront sans doute la nouvelle au lendemain de la transition, au moment où bien des citoyens ne comprendront pas pourquoi leur télévision ne marche plus.

CRÉMI
Collectif régional d'éducation sur
les médias d'information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour plus d'information : (819) 346-0101



UN DIVAN POUR QUATRE

Claude Dostie Jr.

APRÈS DEUX ANNÉES DE PEAUFINAGE ET D'ALLERS-RETOURS À MONTRÉAL, LES ENFANTS DE CABOT SORTIRONT LEUR DEUXIÈME ALBUM, *EXPOSÉ SUR LE DIVAN*, AU DÉBUT DU MOIS DE JUIN. ENTRÉE LIBRE À RENCONTRÉ LE GROUPE À L'OCCASION D'UNE PRATIQUE.

Joé Boisvert et Claude Lacroix jouent respectivement de la guitare et de la batterie le soir, mais font du travail de bureau le jour : « Au début, on pensait s'appeler le Band de réceptionnistes », blague Joé. Le nom finalement retenu, Les Enfants de Cabot, l'a été pour des raisons un peu nébuleuses : une histoire de chien bloquant le passage d'une ruelle à des enfants. Mais rien à avoir avec l'explorateur, assurent-ils.

C'est en 2002 qu'Alexandre Leclerc, le chanteur du groupe, recrute Pierre-Marc Lavigne, un collègue d'improvisation à L'Abordage, pour démarrer un groupe. Joé, le guitariste de Greenwood (qui vient de remporter le prix du « Groupe Révélation » au gala Lys Blues 2011), se joint aussi à eux. Claude Lacroix, qui a été batteur pour Vincent Vallières jusqu'en 2002, se joindra au trio en 2005.

En 2006, Les Enfants de Cabot remportent le 1^{er} prix du Festi Rock de Richmond et sortent, la même année, leur premier album : « Fido en Quarantaine ». Ils décrivent alors leur musique comme du folk n' roll.

Le deuxième album du groupe se veut plus rock que le premier, « bien que toujours teinté de folk, de country et de blues ». Mathieu Désy, contrebassiste pour Catherine Major et ami du groupe, signe ici sa première réalis-

tion, une autoproduction enregistrée au studio Makina, là où Jean Leloup a enregistré son dernier album.

Le titre de l'album, c'est la boutade d'un père à ses enfants : « Après une grosse journée de travail, le paternel nous signifiait que si on avait affaire à lui, on pouvait le retrouver dans le salon. "Si on me cherche, je suis exposé sur le divan." »

Les Enfants de Cabot offrent une solide performance en public. Ils ont du plaisir à jouer ensemble et ça se sent. Pour *Exposé sur le divan*, les quatre musiciens cherchaient d'ailleurs à reproduire l'effervescence d'une prestation sur scène. « On voulait que l'album sonne live, comme si on avait joué tous en même temps sur l'album », explique Joé Boisvert.

Ça promet! Boisvert est particulièrement solide aux guitares blues et country. Claude Lacroix est d'une efficacité redoutable à la batterie. Avec Alexandre Leclerc à la voix et aux textes mélancoliques et Pierre-Marc Lavigne à la basse-qui-bûche, le groupe semble prêt à défoncer la baraque, dans une ruelle près de chez vous.

Ils seront exposés sur le divan du Boquébrière le mercredi 1^{er} juin, à 17h.



RECYC-FRIGO
ENVIRONNEMENT



VOTRE VIEUX FRIGO POURRAIT CONSOMMER JUSQU'À
4,8 fois plus d'énergie
 qu'un nouvel appareil homologué ENERGY STAR !

Appelez RECYC-FRIGO. Votre appareil sera recyclé à 95 %
 et vous recevrez **30 \$** par la poste !

Pour un ramassage gratuit :
www.recyc-frigo.com ou **1 888 525-0930**
 Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

* L'appareil doit avoir plus de 10 ans, un volume intérieur entre 10 pF et 25 pF, être fonctionnel et branché. Une limite de trois appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Certaines conditions peuvent s'appliquer.



LA TABLE RONDE DES

 DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
 Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
 Téléphone : (819) 566-2727
 Télécopieur : (819) 566-2664
 courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

• Des ressources à découvrir • Des alternatives à offrir • Une force en devenir